

Étape 1 : Informations

INAPS : Démarche d'homologation

Étapes

► Informations
--- Candidat
--- Diplôme

Informations

Vous effectuez une demande d'homologation de votre diplôme auprès de l'Institut national de l'activité physique et des sports (INAPS).
Informations complémentaires : <https://inaps.public.lu/fr/apropos/protectiondesdonnees.html>

La personne faisant l'objet de la demande :

☒ accepte que ses données personnelles soient traitées conformément à la notice d'information publiée sur le site internet de l'INAPS, dont elle a pris connaissance. *

À la fin de cette démarche d'homologation, un paiement de 50 euros vous sera demandé.

[REPRENDRE PLUS TARD](#)

[ÉTAPE SUIVANTE >](#)

Étape 2 : Données personnelles du demandeur

INAPS : Démarche d'homologation

Étapes

✓ Informations

▸ Candidat

*** Diplôme

Candidat

Identité

Civilité

☐ Madame

☒ Monsieur

Nom(s)

Prénom(s)

Numéro d'identification national

198

Coordonnées de contact

Téléphone

E-Mail*

Confirmation de l'email*

< Retour

REPRENDRE PLUS TARD

ÉTAPE SUIVANTE >

Étape 3 : Diplôme à homologuer

INAPS : Démarche d'homologation

Étapes

✓ Informations

✓ Candidat

▶ Diplôme

Diplôme

Si vous entendez obtenir homologation de plusieurs diplômes, il convient de remplir une demande par diplôme.

Un élément indispensable à une homologation constitue l'accomplissement d'un examen pratique lors de la formation d'origine. Ainsi, aucun diplôme luxembourgeois ou étranger ne peut être homologué sans conditions à un brevet d'État s'il n'a pas fait l'objet d'un examen pratique.

Un diplôme homologué a la même valeur qu'un brevet d'État, sans pour autant porter le titre "brevet d'État".

Dénomination du diplôme*

✓ UEFA B *

Organisme ayant délivré le diplôme*

✓ DFB *

Année d'obtention du diplôme*

📅 2026 *

Pays émetteur du diplôme*

🇩🇪 Allemagne *

Discipline sportive*

⚽ football *

Diplôme en français, anglais, luxembourgeois ou allemand ?*

☒ Oui *

☐ Non

Fonction*

👤 Entraîneur *

Nombre d'heures de formation*

🕒 120,0 *

⏪ Retour

REPRENDRE PLUS TARD

ÉTAPE SUIVANTE ⏩

Étape 4 : Validation de la saisie

INAPS : Démarche d'homologation

Étapes

✓ Informations
✓ Candidat
✓ Diplôme
▶ Validation de la saisie

Validation de la saisie

Votre démarche n'est pas encore transmise.
Veuillez contrôler l'ensemble des informations saisies.
Cliquez sur « Étape suivante » pour confirmer, ou sur « Retour » pour les modifier.

Informations	▼
Candidat	▼
Diplôme	▼

◀ Retour

ÉTAPE SUIVANTE ▶

Étape 5 : Pièces jointes

Accueil > Mes démarches > INAPS : Démarche d'homologation

INAPS : Démarche d'homologation

2026-A001-N012

Étape 2/4

En préparation

[Voir les étapes](#)



Organisme de contact

INAPS - Institut national de l'activité physique et des sports

[Voir les coordonnées](#)

Sommaire

Dossier

Communication

Païement

Historique de la démarche

[En savoir plus sur cette démarche](#)

Votre avis nous intéresse

Donnez-nous votre avis sur la démarche. Vous pouvez nous laisser un commentaire sur ce que nous pouvons améliorer.

[Je donne mon avis](#)

Dossier

TOTAL : 1 formulaire, 0 annexe, 4 pièces jointes

Obligatoire*

Formulaire

[INAPS : Démarche d'homologation](#)
Transmissible
Créé le 13/02/2026 14:40:14
[Voir les détails](#)

[Éditer](#) ...

Pièces jointes

Copie du diplôme *
Copie du diplôme
[Ajouter](#)
Créé le 13/02/2026 14:40:14

[Joindre](#)

Obligatoire

Copie des relevés de notes
Copie des relevés de notes
[Ajouter](#)
Créé le 13/02/2026 14:40:14

[Supprimer](#)

[Joindre](#) ...

Important de **supprimer** la ligne si vous n'ajoutez pas de pièce

Programmes énumérant les matières enseignées (unités de formation)
Programmes énumérant les matières enseignées (unités de formation)
[Ajouter](#)
Créé le 13/02/2026 14:40:14

[Joindre](#) ...

CV Sportif
CV Sportif
[Ajouter](#)
Créé le 13/02/2026 14:40:14

[Joindre](#) ...



[Ajouter une pièce jointe](#)

ou glissez-déposez vos documents.

Possibilité d'ajouter une pièce supplémentaire

Communication

Païement

Historique de la démarche

Transmettre

Étape 6 : Paiement et transmission

Accueil > Mes démarches > INAPS : Démarche d'homologation

INAPS : Démarche d'homologation

2026-A001-N012



Votre démarche est prête à être transmise à l'organisme. Cliquez sur le bouton "Transmettre".

Étape
3/4

En préparation

[Voir les étapes](#)



Organisme de contact
INAPS - Institut national de l'activité physique et des sports

[Voir les coordonnées](#)

Sommaire

- Dossier
- Communication
- Paie ment
- Historique de la démarche

[En savoir plus sur cette démarche](#)

Votre avis nous intéresse

Donnez-nous votre avis sur la démarche. Vous pouvez nous laisser un commentaire sur ce que nous pouvons améliorer.

[Je donne mon avis](#)

Dossier

TOTAL : 1 formulaire, 0 annexe, 1 pièce jointe

Obligatoire*

Formulaire



[INAPS : Démarche d'homologation](#)

Transmissible

Créé le 13/02/2026 14:40:14

[Voir les détails](#)

[Éditer](#)

...

Pièce jointe



[Demande congé jeunesse](#)

Copie du diplôme

Joint

Edité le 13/02/2026 14:51:14

[Remplacer](#)

...



[Ajouter une pièce jointe](#)

ou glissez-déposez vos documents.

Communication



Paie ment



Historique de la démarche



[Payer et transmettre](#)

Païement



Pour finaliser votre démarche, vous êtes invité(e) à payer la somme de 50 euros. Dans le cas d'un paiement en ligne, vous serez redirigé(e) vers la page de paiement concernée.

Sélectionner votre mode de paiement :

Carte de crédit/débit, paiement mobile ou virement instantané



VISA

Apple Pay

Google Pay



Payconiq

payconiq >

Annuler

Je donne mon avis

La confirmation de transmission est disponible dans l'espace personnel MyGuichet.lu, onglet « Mes démarches ».

Accueil > Mes démarches > INAPS : Démarche d'homologation

INAPS : Démarche d'homologation

2026-A001-N012



Une fois votre démarche transmise, vous n'avez plus d'action à effectuer.
La clôture de votre démarche sera effectuée ultérieurement par l'administration compétente.

Vous avez au moins un message non lu associé à cette démarche. Consultez la section 'Communication'.



Transmis
[Voir les étapes](#)



Organisme de contact
INAPS - Institut national de l'activité physique et des sports
[Voir les coordonnées](#)

- Sommaire
- Dossier
- Communication 1
- Païement
- Historique de la démarche

[En savoir plus sur cette démarche](#)

Votre avis nous intéresse

Donnez-nous votre avis sur la démarche. Vous pouvez nous laisser un commentaire sur ce que nous pouvons améliorer.

[Je donne mon avis](#)

Dossier

Communication

Rechercher dans mes communications

1 communication, 1 non lue

13/02/2026	Pièce jointe	Expéditeur
Bordereau de transmission	Télécharger	Centre des technologies de l'information de l'État

Païement

Historique de la démarche

INAPS :

Après transmission, un agent de l'INAPS réalise une première analyse de recevabilité du dossier.

Si la demande est recevable, le dossier est accepté et une décision est notifiée au demandeur dans un délai indicatif de six semaines.

Si la demande est non recevable, un courriel est adressé au demandeur afin qu'il complète son dossier.

En cas de demande de correction par l'INAPS, le demandeur doit la compléter initiale. Lors du renvoi, il doit à nouveau supprimer les lignes de pièces jointes non utilisées afin de pouvoir transmettre la demande corrigée.